



L'activité de la commune ne faiblit pas lors de ce deuxième confinement. Plusieurs chantiers d'envergure ont été réceptionnés :

- Celui de l'école Paul Langevin dont l'isolation thermique a été entièrement refaite avec une gestion de la qualité de l'air et la performance énergétique ont été accrues par rapport au projet initial. (VMC double flux)

- Le comblement des cavités souterraines. Très techniques, ces travaux permettent de sécuriser l'ensemble de la voie et des trois habitations au niveau du stade.

Notons aussi l'horaire d'ouverture de la mairie le jeudi soir jusqu'à 19 heures.

La période est aussi propice pour initier ou poursuivre des projets qui amélioreront la qualité de vie des Camonois. C'est par exemple la poursuite du travail sur le nouveau quartier, le travail en commission sur la mise en valeur des jardins ouvriers, la propreté par le déploiement de corbeilles supplémentaires et de bacs de tri au marais, ou du patrimoine naturel avec le conservatoire des espaces naturels de Picardie...

Déni de contamination ?

La France est touchée très fortement par l'épidémie, le taux de contamination même s'il baisse est important et le vaccin n'est pas encore disponible.

La rudesse de la situation ainsi que le manque d'informations fiables nous conduit à un déni collectif. En campagne on pense que c'est dans les villes que l'on se contamine, au bureau on est persuadé que c'est à cause des fêtes. Dans les lycées, c'est dans les transports... Bref, c'est toujours ailleurs.

La réalité en est toute autre, le virus est susceptible d'être partout à la fois. Aussi limitons les risques autant que faire se peut sans tomber dans la psychose mais en restant vigilants sur les gestes barrières. Les enfants ont été dotés de masques et travaillent dans les meilleures conditions possibles dans des écoles rénovées et adaptées. Vos élus continuent leur travail et les différentes commissions organisent le présent avec ses urgences (sociales pour le CCAS, organisationnelles pour l'enfance...) et préparent la sortie de crise. Nous accueillons de nouveaux commerçants et nous devons tous être solidaires avec ceux qui souffrent de la situation en utilisant le « click and collect » lorsqu'il existe et dès leur réouverture.

Les fêtes de fin d'année se préparent avec le manège et la boîte aux lettres pour le père Noël, en effet cette année encore nous sommes en liaison directe avec le pôle nord (à défaut d'être en relation avec l'Elysée). Gageons que nous sortirons plus solidaires de cette crise, seule solution pour affronter des lendemains difficiles.

Pour l'heure, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël en famille. Et protégez-vous bien.

Votre maire,
Jean-Claude RENAUX

Hommage à André LAGOUGE



Monsieur André LAGOUGE, vice-Président et porte-drapeau des anciens combattants de Camon a été inhumé le 03 avril 2020, dans la plus stricte intimité familiale. Ne pouvant pas l'accompagner, lors de ses obsèques, la section locale a tenu à lui rendre un dernier hommage samedi 12 septembre au cimetière. Présent lors de toutes les cérémonies commémoratives, il incarnait la mémoire collective. Il était de ces personnes qui comme un repère mémoriel nous fait réfléchir et nous donne l'énergie de construire un futur commun plus apaisé. Merci à lui pour son engagement sans faille pendant toutes ces années.

Hommage à Samuel PATY



La commune de Camon a souhaité se joindre à l'hommage national pour dénoncer l'assassinat de Samuel Paty. Extrait du discours du Maire Jean-Claude RENAUX :

« Nous sommes rassemblés en hommage à Samuel Paty, un enseignant qui s'est fait décapiter en sortant de son établissement scolaire, après sa journée de travail. Cet homme enseignait la liberté d'expression, la laïcité. Il s'est retrouvé menacé puis exécuté.

Si nos premières pensées vont vers la victime et sa famille, n'oublions pas que tuer un enseignant, c'est s'attaquer à l'Education, c'est s'attaquer à la possibilité de s'émanciper par le savoir et la culture. Autant de valeurs qui sont au cœur même du contrat démocratique et social qui nous unit. Notre société est en crise, du mal-être social, du mal-être économique, mais aussi du repli communautariste de ses citoyens.

Refusons ensemble la banalisation de la violence et de l'extrême violence qui a tué Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine.

Rassemblons-nous pour exiger que l'intérêt commun et la liberté d'expression prennent le pas sur les intérêts particuliers, le repli sur soi et les croyances moyenâgeuses diffusées exponentiellement sur des réseaux sociaux dévoyés.

La démocratie est une forme de résistance qu'il convient de cultiver et d'entretenir, une résistance contre ceux qui veulent imposer de la religion partout dans la vie collective ».



Les Virades de l'Espoir



Malgré les restrictions liées au COVID-19, les Virades de l'Espoir ont eu lieu les 26 et 27 septembre. L'investissement, l'envie des bénévoles n'a malheureusement pas suffi à récolter autant de dons que les autres années surtout que la météo n'a pas été favorable. Merci aux enfants pour leur participation lors de la vente des marque-pages.

Association ASLC



C'est sous un ciel ensoleillé que la randonnée organisée par l'association Sport Culture et Loisirs de Petit-Camon s'est déroulée le dimanche 6 septembre 2020 dans les marais de Glisy et Blangy-Tronville. Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous. La vallée de la Somme représente l'atout charme de notre département.

Cérémonie du 11 novembre



C'est en comité restreint suite aux mesures sanitaires qu'a été rendu l'hommage aux Morts pour la France. Cette cérémonie à la symbolique forte permet d'honorer les valeurs Républicaines qui sont les nôtres.

Spectacle



La représentation du 26 septembre du « médecin malgré lui », prévue initialement sur la place de la Mairie a finalement eu lieu dans la salle Louis Aragon en raison d'une météo capricieuse. Le public était au rendez-vous. Une belle expérience à renouveler, que l'on espère cette fois-ci à l'extérieur.

Accueil des nouveau-nés



Le mercredi 14 octobre, onze nouveaux petits Camonois sont venus visiter la salle Aragon. Chaque maman s'est vu remettre un chèque de 150 euros et une rose de la part de la Municipalité.

Boîte à lire



La commune face au succès de la boîte à lire va procéder à l'installation de deux nouvelles boîtes : une à proximité de l'école Paul Langevin et l'autre à Petit-Camon. Du travail en perspective pour nos deux bénévoles.

CCAS, Banque alimentaire

Dans les circonstances actuelles liées au COVID-19, la Ville de Camon renforce sa vigilance. Les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap peuvent à leur demande, ou requête d'un tiers identifié, figurer sur un registre nominatif. Cette inscription entrainera des appels téléphoniques réguliers.

Vous pouvez également bénéficier d'une aide pour vos courses et du service de portage de repas à domicile :

Les repas sont livrés chauds du lundi au vendredi, ils sont fabriqués au restaurant scolaire par le CAT « Les Alençons ». Les commandes sont prises deux jours avant la livraison en téléphonant au CCAS au 03.22.49.65.72. Ce délai peut être réduit en cas de sortie d'hospitalisation ou situation particulière. Le prix du repas est de **6.25 €** au 01/12/2020. Le règlement s'effectue auprès du Trésor Public après réception du titre de recettes. La vaisselle est reprise propre le lendemain de la livraison. Toute perte ou casse de vaisselle sera facturée.

De la Télé-assistance :

Un malaise, une chute, un accident, une agression à votre domicile, ou simplement un besoin de parler ? Le service de téléassistance mis en place par le Conseil Départemental permet aux personnes âgées ou handicapées de **bénéficier, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, d'une aide en cas d'urgence et une écoute bienveillante.** Un dispositif rassurant et sécurisant pour les personnes seules en perte d'autonomie.

Si vous avez plus de 60 ans et si vous résidez dans le département de la Somme, vous pouvez souscrire à ce service. Les personnes handicapées, ayant une reconnaissance de la C.D.A.P.H (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées), peuvent également bénéficier de ce service. Il n'est pas nécessaire d'être bénéficiaire de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour être éligible. Le délai d'installation est de 3 semaines. Prix 6.07€ par mois et par foyer.

Plus d'infos au CCAS au 03.22.49.65.72

Cette année, 990 colis de Noël vont être distribués le jeudi 17 et vendredi 18 décembre, salle Aragon à destination des personnes âgées, handicapées et demandeurs d'emploi. Un sens de circulation sera mis en place, le gel sera fourni, n'oubliez pas vos masques.



L'équipe de la banque alimentaire



Les colis de Noël

Le CCAS se substitue à la Banque Alimentaire Départementale qui a suspendu sa fourniture de denrées. Durant cette période compliquée, la solidarité doit continuer à s'exprimer et pour cela les paniers ont été complétés par des achats de nourritures.



Les paniers de la banque alimentaire



Ecoles, Cadre de vie



Dans le cadre de leurs projets pédagogiques autour du thème de l'environnement et du cadre de vie, les enfants des écoles élémentaires et maternelles ont, dans un premier temps, parcouru les rues de la commune accompagnés de leurs enseignants, de la FCPE et des élus municipaux afin de collecter et trier les déchets. Le but n'étant pas d'apprendre à ramasser mais à ne pas jeter. Ils ont, dans un second temps, participé à divers ateliers de tri et de valorisation de leur collecte. Fabrice DEGUINE, le jardinier de la commune, est allé à la rencontre de nos écoliers pour les conseiller dans leurs projets d'embellissement des écoles. Il leur a apporté arbustes, graines et bulbes de quoi agrémenter la cour de récréation.



Pour lutter contre la fracture numérique, la Municipalité a doté les écoles de vingt tablettes.

Distribution des Masques



La Municipalité a distribué pour chaque élève des écoles élémentaires, deux masques enfants en tissu afin d'accompagner les familles. Ils sont fabriqués en France, de garantie Norme AFNOR et lavables 100 fois. Préférons le tissu au masque jetable que l'on retrouve sur la voie publique et notons qu'il n'existe pas de filières de recyclage du plastique, ce dernier étant au mieux incinéré, au pire fragmenté en micro plastique de plus en plus petit et de plus en plus polluant.



Commerce



Les commerçants de Camon en partenariat avec la mairie s'adaptent à la crise sanitaire. La quinzaine commerciale est remplacée par une semaine commerciale. Elle aura lieu du 30 novembre au 07 décembre. La remise des lots se fera sur la place du Général Leclerc lors de l'inauguration du manège qui est offert aux enfants par la commune, le samedi 19 décembre.

En ces temps compliqués, marquons notre solidarité avec nos commerçants et continuons à consommer le plus possible des produits et des services locaux. La commune s'engage aux côtés de l'UCAPS et des autres associations mais rien ne peut se faire sans vous.

Camon étend son offre commerciale. Plusieurs ouvertures sont prévues : une fromagerie et épicerie fine (ouvert depuis le 18 novembre et qui se situe 28 rue du 11 Novembre), un cabinet vétérinaire, un boucher-charcutier-traiteur, un restaurant et pour étoffer le marché du jeudi matin, un poissonnier déjà installé depuis quelques semaines et dans les prochains mois une épicerie itinérante de vente en vrac.



Festival International des Jardins



L'heure du Bilan

Malgré une ouverture tardive (un mois de décalage), la fréquentation estivale du site, du 14 juillet au 30 septembre a été plus que satisfaisante : plus de 7 000 visiteurs pour les visites en barque sur l'étang de Clermont depuis le port à fumier et plus de 18 000 visiteurs pour les visites à pied sur l'île aux fagots depuis le chemin du Halage à Amiens. Ce sont surtout les habitants des Hauts-de-France et quelques étrangers notamment des belges qui sont venus pendant la semaine. Durant le week-end, beaucoup de Franciliens se sont échappés pour visiter les jardins.

Communication



Vous êtes de plus en plus nombreux à être abonnés à la lettre d'information de la commune, 604 à ce jour. L'application pour portable CityAll a séduit 333 utilisateurs tandis que le site a été consulté 18239 fois en une année.

Après les informations générales, les pages informations déchetterie, élus, enfants/jeunesse, culture et urbanisme ont été les rubriques les plus consultées et 48% des personnes se connectent avec leur téléphone portable.

La multiplication des sources d'informations municipales doit permettre à chacun de trouver le support qui lui convient. N'hésitez pas à garder le lien avec votre commune.

Inscrivez-vous à notre lettre d'information.

www.camon.fr



Prochainement, changement de gaz dans votre commune.

CHANGEMENT DE GAZ

Pour gagner du temps, inventoriez vos appareils gaz en ligne gratuitement.

Rétrospective : Pourquoi ce changement de gaz ?

En région Hauts-de-France, une grande partie des communes est alimentée en gaz naturel par le gisement de Groningue situé aux Pays-Bas. Pour des raisons de baisse de production du gisement, la France ne sera bientôt plus alimentée par ce type de gaz, dit gaz « B » (bas pouvoir calorifique). 1,3 million de clients gaz naturel, concernés par ce changement, passeront au gaz à haut pouvoir calorifique, dit gaz « H ». Ce gaz H alimente déjà près de 10 millions de clients gaz naturel en France. Le passage se fera progressivement jusqu'en 2029 pour toute la région Hauts-de-France.



POUR VOTRE COMMUNE, CE CHANGEMENT S'OPÉRERA PROCHAINEMENT

Quelle conséquence pour votre foyer ? Quel calendrier ?

> Le gaz H a les mêmes usages que le gaz B, en terme de cuisson, chauffage ou eau chaude pour les foyers ou dans le process, pour la mobilité (GNV - gaz naturel véhicule) pour les entreprises.

Avant de procéder au basculement du gaz B en gaz H, GRDF doit **inventorier tout le matériel gaz** (installations intérieures) sur la commune afin de s'assurer **du bon réglage selon le type des équipements**. Ces modalités sont gratuites.

> Durant les mois de juin et juillet 2021, vous pourrez réaliser vous-même l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel, en complétant le formulaire « Je réalise mon inventaire » sur le site internet :

www.grdf.fr/changementdegaz

Il consiste à :

- ✓ Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...
- ✓ Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel via une photo nette des plaques signalétiques*.
- ✓ Identifier votre installateur / professionnel du gaz.



* Exemples de plaques signalétiques

Cet auto-inventaire, s'il est complet, vous évitera la visite d'un technicien à domicile.

> De septembre 2021 à juillet 2022, pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de faire cet inventaire ou qui n'auront pas rempli correctement le formulaire, une intervention physique sera programmée.

> De janvier 2023 à octobre 2023, et pour tout le monde, d'une période de réglage obligatoire (toujours gratuite)

> L'arrivée du nouveau gaz (dit Gaz H) est prévue en octobre 2023.

Nota : Les administrés qui n'ont pas le gaz naturel ne sont pas concernés par cet inventaire (exemple : chauffage au fioul, chauffage par citerne GPL, alimentation par bouteilles au gaz, chauffage ou cuisson électrique ...).

Vous souhaitez en savoir plus sur l'opération changement de gaz dans votre commune ?

Nos Conseillers GRDF
à votre écoute du lundi au vendredi
8H / 17H (prix d'un appel local)

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE

Rendez-vous sur le site :
www.grdf.fr/changementdegaz

Visualisez le film :
<https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>

Quel que soit votre fournisseur
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir



Rappel

Face à une forte demande concernant les dossiers de pièces d'identité et de passeport, nous vous rappelons que votre Mairie n'est pas référencée par les services de l'Etat pour être équipée d'une station d'enregistrement et n'est donc pas en mesure de donner suite. Nous souhaitons vous informer que vous pouvez vous rendre au plus près dans les mairies d'Amiens (tous secteurs), Corbie, Albert, Ailly-sur-Noye. Une démarche en ligne afin d'effectuer une pré-demande est cependant conseillée afin de gagner du temps. Vous pouvez vous rendre sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>.

Reprise concessions

Nous avons pu constater de nombreuses concessions perpétuelles en l'état d'abandon dans le cimetière communal. Une procédure de reprise a donc été engagée et fait l'objet d'une recherche d'héritiers qui seraient susceptibles d'entretenir ces concessions. Vous pouvez retrouver la liste des concessions sur notre site internet dans la rubrique « actualités », sur les panneaux d'affichage municipaux et contacter Mme TODONE Marjorie, responsable du cimetière, au 03.22.49.30.11, si vous avez la moindre information concernant le concessionnaire ou ses héritiers.

Jardins communaux

La Municipalité loue en l'état des jardins ouvriers chemin des Quélettes aux Camonois. S'adresser à l'accueil de la Mairie.



Expression de l'opposition

En cette période difficile, nous apportons tout notre soutien à nos commerçants, artisans et associations locales, qui doivent continuer à survivre malgré le contexte sanitaire, et qui redoublent d'ingéniosité pour continuer à être là pour vous. Continuons à les soutenir, à consommer local, à entretenir le lien entre les membres de notre famille ou des associations par des visios. Une grande pensée à nos aînés qui peuvent se sentir isolés par la situation : courage à tous !

Loïc FOLLÉAT. #BougeonsCamon

Manège



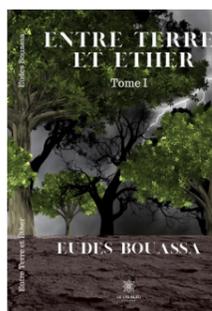
Le Manège offert par la Municipalité sera installé comme chaque année sur la place. Ouverture du 19 décembre au 27 décembre de 15h à 19h.

Réveillon St Sylvestre

Suite aux mesures restrictives concernant l'occupation des salles, nous sommes contraints d'annuler le réveillon de la Saint Sylvestre pour cette année.

Déchets

Deux nouveaux conteneurs ont été installés sur le parking de l'espace Gaston Gambier : un pour le verre et un pour le papier.



M. Eudes BOUASSA a publié un nouveau livre intitulé entre Terre et Ether. Une invitation au voyage, un voyage à travers le temps et l'espace, à travers la vie et la mort, l'amour et la beauté.

VIVRE CAMON

Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Mairie de CAMON

Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

